



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 février 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 6 février 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Marie-Madeleine Bergot, Michel Forget, Eric Alagon, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, David Le Doussal, Christophe Couic, Patrick Vaineau, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

Pouvoirs :

Géraldine Chereau a donné pouvoir à Manuel Pottier
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

5. RAIDADOS 2018 : PARTICIPATIONS FINANCIERES

Exposé :

Dans le cadre de l'organisation du RaidAdos 2018, la Ville de Quimperlé apporte une aide financière aux associations ayant contribué activement à l'organisation de l'épreuve. Ce Raid aura lieu l'après-midi du dimanche 29 avril. Le principe du raid ne change pas : inscriptions en amont du duo (dont un au moins scolarisé à Quimperlé).

Au départ de Kermec, les participants enchaîneront diverses épreuves : Trail, canoë sur l'Ellé, course à pied dans la ville, tir à l'arc, course d'orientation au parc du Bel Air et dans le collège Jules Ferry, descente en rappel de la Montagne Ste Catherine pour une arrivée à la prairie Saint Nicolas. Il n'y aura pas de classement.

Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une découverte des sports de plein air.

Le même esprit anime l'idée d'aménager la prairie Saint Nicolas en parc d'aventures avec différentes structures : tyrolienne, slackline (marche sur une sangle tendue entre deux arbres), labyrinthe d'orientation, initiation rugby, tirs au but et découverte du vtt, du tennis de table, des arts du cirque et du basket... ouverte au grand public, toute l'après-midi.

Pour ce raid, nous retrouvons les partenaires associatifs : Les Araignées de l'Ouest, le CKCQ, ATAQ, le ROCK, le TTK, le KBC, les Circopathes, le Club d'Orientation Lorientais, le KYT VTT. Pour l'encadrement technique du Raid, cette aide s'élève à 80€ par personne présente à la journée et 40€ pour une demi-journée. Les associations mettant en place des animations tous publics, à la prairie St Nicolas et le long du Quai Brizeux, bénéficieront d'une aide forfaitaire de 80€ l'après-midi par atelier, quel que soit le nombre de bénévoles.

Cette année et à la demande des associations, Il est prévu de comptabiliser les encadrants mineurs (plus de 16 ans) dans le calcul de la subvention versée aux associations.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal de donner un avis favorable au versement d'une aide financière aux associations participantes selon les critères ci-dessus.

Avis favorable de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale » du 6 février 2018

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à la majorité (2 voix contre, 5 abstentions).



**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.**